

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE  
du 07 OCTOBRE 2019 à 20 heures 30 en MAIRIE**

**PRESENTS** : J. DUBOUT - S. FILOCHE - F. PERRET – (Adjoints) - A. LECLERE - C. LATHOUD - N. BLOUQUY - G. SCHWINTE - B. BOULAGNON - R.MERLEAU - R. PERRET – D. ROTH - D. DEVIS COURT

**ABSENTS EXCUSES** : E. MARTIN - P. HEIDELBERGER (procuration à J. DUBOUT) - C. CAMPO (procuration à A.LECLERE) - E. HEDRICH (procuration à R.PERRET) - JM. JOANNES

**ABSENTS** : P. CURCIO - JM. TIEFFENBACH

**1 - Nomination du secrétaire de séance**

G.SCHWINTE est nommé secrétaire de séance

**2 - Approbation du procès-verbal du 09 septembre 2019**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

**3 – Décision Modificative n° 1 du BP 2019**

Sur proposition de la commission finances, le maire demande au conseil de l'autoriser à procéder aux inscriptions budgétaires suivantes :

Libellé	Op	INVESTISSEMENT - Explications	DEPENSES	RECETTES
2051 - Concessions et droits similaires		Certificat RGS Garde-champêtre+Logiciels	1 500,00	
2031 - Frais d'études		Alignement Chemin Viette	2 000,00	
2132 - Immeubles de rapport		Accès PMR Salle de la Forge	5 350,00	
2132 - Immeubles de rapport		TVA APC Etanch Maison de Santé	3 210,00	2 460,00
2151 - Réseaux de voirie		Emulsion route Etang de Cessy	12 000,00	
2152 - Installations de voirie		Abri-vélos + modif branchement électrique	6 000,00	
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie		Matériel pour les pompiers	2 500,00	
21578 - Autre matériel et outillage de voirie		Matériel service technique	7 763,00	
2158 - Autres installations, matériel et outillage		Idem	3 000,00	
2183 - matériel de bureau et informatique		Ordinateurs Valérie +Maire + Clavier Mariana	3 000,00	
2188 - Autres immobilisations corporelles		Autolaveuse + aspirateurs Ecoles	1 500,00	
2315 - Restructuration rue de l'Europe	220	Solde marché voirie Tranche 1	1 650,00	
10226 - Taxe d'aménagement		SNC Le Verseau (64 300 €)		36 546,00
1321 - Subventions Etat	214	Terrain multisports - mauvaise imputation		- 14 000,00
1341 - DETR	214	Terrain multisports - mauvaise imputation		14 000,00
022 - Dépenses imprévues		Chemin du marais vers l'étang de Cessy	- 10 467,00	
		<b>TOTAL</b>	<b>39 006,00</b>	<b>39 006,00</b>
		<b>FONCTIONNEMENT - Explications</b>		
6184 - Versements à des organismes formation		Solde +Formation FUSCHIA Directrice + Valérie	1 200,00	
6226 - Honoraires		Litiges	5 000,00	
6227 - Frais d'actes et de contentieux			- 5 000,00	
6231 - Annonces et insertions		Annonce emploi directeur ALSH	1 200,00	
6232 - Fêtes et cérémonie		CMJ	1 000,00	
6237 - Publications		Commune nouvelle payée en 2019	2 000,00	
6241 - Transports de biens		Portakabin	18 800,00	
6247 - Transports collectifs		Sorties ALSH	2 000,00	
6251 - Voyages et déplacements		Déplacement des agents en formation	1 500,00	
6284 - Redevances pour services rendus		Redevance incitative	2 000,00	
63513 - Autres impôts locaux		Taxe lotissement des Buissons	320,00	
6533 - Cotisations de retraite		Cotisations pour le Maire	8 000,00	
70311 - Concessions cimetière				518,00

70876 - Par le GFP de rattachement				3 276,00
73212 - Dotation de solidarité communautaire				14 122,00
74121 - Dotation de solidarité rurale				323,00
74718 - Autres		Elections européennes		171,00
7484 - Dotation de recensement				4 030,00
7788 - Produits exceptionnels divers		Sinistre abri-vélos		4 893,00
022 - Dépenses imprévues		Transport pour retour Portakabin	- 10 687,00	
		<b>TOTAL</b>	<b>27 333,00</b>	<b>27 333,00</b>

***Délibération : vote oui à l'unanimité***

Il appartiendra à S. FILOCHE, adjointe aux finances, de donner le détail des achats pour les services techniques notamment.

**4 – Droit de place : demande du marchand de pizzas.**

Le maire fait part au conseil d'une demande de M. EL GAZOUANI qui souhaite que la commune réduise le montant de son droit de place journalier, (actuellement de 11 €) et l'autorise à s'installer également sur le temps de midi. Le maire précise que si l'installation est autorisée à midi, il conviendra de prévenir, voire d'obtenir l'accord des riverains. Il propose d'autoriser M. EL GAZOUANI à s'installer sur les créneaux demandés mais de conserver le montant de son droit de place à 11 € par jour. Avant toute prise de décision, M. EL GAZOUANI devra adresser à la mairie, une demande écrite. Le conseil donne un accord de principe sur les créneaux horaires demandés, au tarif actuel mais à la seule condition qu'il y ait une demande écrite de la part du commerçant ambulancier.

**5 – Bail rural pour l'activité « Aquaponie » sur Versonnex**

Le maire rappelle qu'en séance du conseil de septembre, il avait fait part du projet d'installation de l'activité « Aquaponie » sur la commune. Cette activité pourrait s'implanter sur l'un des terrains communaux libérés par le GAEC le Champ Libre, celui situé près du stade. Le maire montre au conseil les propositions du porteur de projet concernant la construction du bâtiment (environ 3000 m<sup>2</sup>) destiné à son exploitation. Une dérogation serait nécessaire pour autoriser l'implantation d'une unité de production sur un terrain agricole. L'option 1 semble privilégiée. L'accès piétons pour venir y acheter son poisson, se ferait depuis le terrain de basket. La commission urbanisme va réfléchir à l'éventuelle possibilité d'accéder au terrain depuis la route.

Le porteur du projet a proposé soit que la commune lui vende le terrain, soit qu'elle prenne en charge la construction du bâtiment pour les lui louer ensuite. Le conseil n'est ni favorable à la vente du terrain, ni favorable à la prise en charge financière du projet. Par conséquent, un bail sera rédigé sur le même modèle que celui qui avait été signé avec le Gaec Champ Libre. Mais ce bail ne pourra se signer tant que le CAEC ne nous aura pas acté la résiliation du sien.

D. ROTH demande si l'exploitation sera bruyante. Le maire répond qu'il y aura des pompes pour brasser l'eau, que l'approvisionnement en farines pour les poissons (environ 300 kg/mois) se fera par l'exploitant lui-même et qu'il ne devrait pas y avoir de nuisances sonores.

Le maire précise que l'électricité et l'eau seront à la charge de l'exploitant et que le bail devra spécifier que si l'exploitant quitte le terrain, la commune restera propriétaire du matériel laissé entreposé dessus.

Le maire informe le conseil qu'il le tiendra informé de l'avancée du projet.

Le conseil donne par conséquent quitus au maire pour signer le bail de location à intervenir.

**6 – Révision du taux des indemnités du maire**

Le maire rappelle au conseil que par délibération en date du 2 février 2015, le taux de ses indemnités a été réduit de 43 % à 41 %. Il propose de le ramener au taux initial de 43%, comme expliqué à la précédente séance de conseil.

***Délibération : oui par 14 voix pour et 1 abstention (J. DUBOUT)***

**7- mise à jour du tableau des emplois communaux**

Suite aux nombreux changements de personnel et recrutements, il convient de mettre à jour le tableau des emplois communaux comme suit :

EMPLOIS	Postes créés pourvus	TC TP TNC	GRADES	GRADES DE RATTACHEMENT
<b>EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET OU PARTIEL</b>				
<b>SERVICE ADMINISTRATIF</b>				
Directrice Générale des Services	1	TC	Attaché Territorial	Attaché Territorial
Budget -Comptabilité – paies	1	TC	Rédacteur Territorial	Attaché Territorial Principal Rédacteur – Rédacteur principal
Scolaire – Etat civil - élections	1	TP	Adjoint Administratif 1 <sup>ère</sup> classe	AAT – AAT 1 <sup>ère</sup> classe
Accueil – manifestations - Environnement	1	TC	Adjoint Administratif	
<b>SERVICE TECHNIQUE</b>				
Responsable des services techniques	1	TC	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise
Entretien espaces verts, voirie et bâtiments	3	TC	Adjoint Technique	ATT – ATT 1 <sup>ère</sup> classe
<b>SERVICE ENTRETIEN BATIMENTS ET CANTINE</b>				
Entretien écoles et/ou bâtiments	1	TC	Adjoint Technique	Adjoints Techniques Territoriaux – ATT 1 <sup>ère</sup> classe
Entretien école + cantine	1	TC	Adjoint Technique	
Entretien bâtiments communaux	1	TC	Adjoint Technique	
Entretien école maternelle et ASEM	1	TP	Adjoint Technique	
Entretien école maternelle et ASEM	1	TP	Adjoint Technique	
<b>SERVICE ANIMATION</b>				
Adjoint d'animation	5	TC	Adjoint d'Animation	Adjoints d'Animation Territoriaux
Directrice accueil de loisirs	1	TC	Animateur	Animateur territorial
<b>SERVICE SOCIAL</b>				
ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe	1	TP	ATSEM Principale 1 <sup>ère</sup> classe	ATSEM
Adjoints Techniques fonctions asem	2	TP	Adjoint techniques	Adjoint technique
<b>FILIERE POLICE MUNICIPALE – GARDE CHAMPETRE</b>				
Garde-Champêtre	1	TP	Garde-Champêtre Chef	Gardes-Champêtres
<b>EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET</b>				
<b>SERVICE ADMINISTRATIF</b>				
Accueil	1	TNC	Adjoint Administratif	Adjoints Administratifs – AAT 1 <sup>ère</sup> classe
Urbanisme	1	TNC	Adjoint Administratif	
<b>SERVICE SOCIAL</b>				
Entretien bâtiments communaux + cantine	1	TNC	Adjoint Technique	Adjoints Techniques Territoriaux
Entretien bâtiments communaux + cantine	1	TNC	Adjoint Technique	
<b>SERVICE ANIMATION</b>				
Surveillance cantine	1	TNC	Surveillant cantine	Adjoints Techniques
<b>EMPLOIS CONTRACTUELS ET OCCASIONNELS</b>				
Enseignement dessin école élémentaire	1	TNC	Assistant spécial. enseig. Artistique	Assist. Enseignem Artistique
Adjoints d'animation pour les TAP	3	TNC	Adjoints d'animation 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint d'Animat Territorial
<b>EMPLOIS CREES NON POURVUS</b>				
Adjoint Administratif	2	TP	Emplois conservés mais non pourvus pour besoins occasionnels ou renforcement ponctuel des équipes.	
Adjoint Technique	2	TC		
Adjoint Technique (remplacements et occasionnels)	1	TC		
Rédacteur Territorial	1	TC	Emploi conservé pour promotion interne ou réussite à concours	Rédacteur
Adjoint d'animation	1	TC	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation
ATSEM	1	TC	Atsem	Atsem
Employée de bibliothèque	1	TNC	Adjoint du Patrimoine	Adjoint du Patrimoine

**Délibération : oui à l'unanimité**

## **8 - Informations du maire dans le cadre de sa délégation en date du 7/04/2014**

Néant

## **9- Informations communautaires**

### Commission Gestion et Valorisation des Déchets (J. DUBOUT)

- La collecte du verre en porte à porte a été retirée au moment des problèmes de collectes partout, ce qui a entraîné de sérieux dysfonctionnements. Le service GVD a reconnu le manque de communication d'autant que les courriers annonçant cet enlèvement ont été reçus après l'action. Il est constaté que l'installation des nouveaux containers, n'empêchent pas les dépôts sauvages. Le maire informe que récemment, un courrier a été envoyé à une habitante de Grilly qui avait laissé 3 cartons de détritus à côté des containers, lui signifiant ce non-respect de l'environnement et les amendes qu'elle encourait. La nouvelle déchetterie d'Ornex sera opérationnelle

en septembre 2020, celle de Divonne en octobre 2021 et celle d'Echenevex en 2023. Celle de Versonnex devrait fermer dès l'ouverture d'Ornex. Concernant La plateforme de compostage, il est possible qu'elle reste sur Versonnex. A l'heure actuelle, rien n'est encore fermement décidé.

Le numéro vert gratuit, créé lors de la mise en place de la redevance incitative, sera supprimé car il revient trop cher. (4 à 5000 €/mois en raison des nombreux problèmes constatés cette année)

Concernant les containers nouvellement installés à Bois Chatton, ils peuvent accueillir des sacs de 30 à 40 litres mais le maire a constaté des odeurs nauséabondes persistantes. Par ailleurs, la convention n'a toujours pas été signée entre PGA et la commune.

- Le maire fait part au conseil d'un courrier émanant d'un administré ferneysien adressé à tous les élus communautaires, dénonçant la manière dont il a été, à son sens, spolié, par les promoteurs du grand projet immobilier SPL. Cet administré tente d'alerter les élus communautaires sur le sujet ; le conseil est sensible à la requête, estime la démarche légitime, mais se sent impuissant pour agir. Cependant, D. DEVISCOURT dit qu'il faudrait connaître mieux les tenants et les aboutissants de ce projet, pour pouvoir formuler un avis.

## **10 - Commissions communales**

### a) Commission sécurité (J. DUBOUT)

Une rencontre a eu lieu avec les habitants de la Petite Prairie suite aux problèmes de stationnement sur la voie, notre garde champêtre a verbaliser (après avertissement sur les parebrises, non suivi d'effet), les véhicules qui gênaient le passage des engins pour l'entretien des abords, mais plus grave encore, qui pouvaient entraver la circulation des pompiers, en cas de nécessité. Un panneau « stationnement strictement interdit » sera posé au droit de la borne incendie et un panneau avertissant du fauchage programmé sera mis en place avant les travaux d'entretien.

Le même principe sera mis en place à l'impasse de l'Oudar, car cela devient impossible de faucher les abords en raison du stationnement sur les parties herbeuses.

### b) Commission environnement (J. DUBOUT – F. PERRET)

Le ramassage des déchets a été fructueux durant la journée « nettoignons la nature ». Une vingtaine de personnes était présente. Lors de cette journée, une information sur les plantes invasives a été dispensée par une administrée. L'action « la nuit est belle » avec Sauverny, a permis d'observer un peu le ciel, avant que les nuages n'apparaissent.

### c) Commission Scolaire (A. LECLERE)

Un point a été fait avec les équipes, la rentrée s'est globalement bien passée, la cantine tourne bien et les bacs en inox qui ont remplacé ceux en plastique, fonctionnent. Toutefois, le recrutement d'un animateur est toujours d'actualité, le besoin étant réel. Un point a été fait avec les deux directions d'écoles et le nouvel inspecteur d'académie a été rencontré également ; il s'est dit fort impressionné par les activités TAP et la manière dont ces activités sont gérées.

Le CMJ a participé à une soirée jeux de société animée par les Darks Fantastics. Cette soirée s'est déroulée à l'Echappée Belle de Grilly. La sortie kart est, quant à elle, prévue samedi 12 octobre.

d) Commission Travaux

Le terrain multisports : le fournisseur doit intervenir pour enlever les grilles d'évacuation afin d'éviter les débordements dans les chéneaux.

e) CCAS (E. MARTIN)

Le voyage de septembre a été très apprécié.

f) Commission Animation (E. HEDRICH)

La Nuit de la guitare aura lieu samedi 12. Il est possible que ce soit la dernière édition, car les organisateurs trouvent

que cette formule devient difficile à gérer. Le maire invite le conseil à réfléchir pour que cette manifestation d'excellente qualité puisse perdurer.

Le maire appelle les conseillers à se mobiliser pour la soirée de samedi, notamment pour servir, et manger avec les musiciens à l'issue du spectacle.

Le concert Carmina Burana donné à Versonnex, entre autres, a été magnifique, bravo aux musiciens, chanteurs et à Malgorzata et Eric Digaud pour ce beau moment musical.

Enfin, le maire informe que le groupe « Les Rollings Dads » sont à la recherche de bénévoles pour les aider dans la logistique et l'organisation des concerts.

## 11 – Informations diverses

- Le maire a fait appel à la société MARCELEON, spécialisée entre autres, dans la rédaction d'actes juridico-administratifs (actes, démarches, publicités foncières). Il propose d'accepter le devis d'un montant de 3240 € pour les acquisitions liées à la voie verte route de Collex Bossy, et de leur confier également le dossier de cession de terrain Semcoda, le notaire ne répondant pas depuis plusieurs mois à nos sollicitations. Le conseil accepte la proposition du maire et lui donne quitus pour signer devis et documents se rapportant à ces affaires.
- Le conseil donne son accord pour louer une partie (50 m<sup>2</sup>) de l'ancien atelier communal, à l'entreprise MJP PAYSAGES, pour y entreposer leur matériel. Le prix de location sera de 2.50 € le m<sup>2</sup> Location d'une partie de l'ancien atelier communal à MJP PAYSAGES.
- La « Participation citoyenne », en partenariat avec la gendarmerie : la réunion pour la mise en place de ce dispositif et l'enregistrement des citoyens volontaires, aura lieu le 21 octobre 2019 à 20 h en mairie. Une information sera faite à ce sujet en direction des quartiers concernés.

Séance levée à 22 h 15

Fait à Versonnex, le 15 octobre 2019

Le maire,

Jacques DUBOUT

<b>Prochain conseil, lundi 4 novembre</b>
---